

Neolastic® Primer PU

Fiche Technique N°23103080925

Primaire Polyuréthane transparent monocomposant solvanté

Descriptions	Neolastic® Primer PU est une Résine Polyuréthane d'impression transparente monocomposant à séchage rapide.	
Caractéristiques	Propriétés	Résultats
	Composition	Pré-Polymères de polyuréthane mono-composant en phase solvantée
	Rapport de mélange	monocomposant - prêt à l'emploi
	Couleur	Transparente, colorable Suivant Nuancier RAL avec pâtes Néoteinte
	Conditions	Seau métal 4kg et 17kg
	Densité	1.02 ±0.05
	Taux de COV	498 g/l max, Valeur limite UE pour ce produit CAT A / i : 500 g/l (C.O.V 2010)
	Classification	NF T36-005 : Famille I Classe 6a Émissions C.O.V intérieur après 28 J: C
Utilisations	Neolastic® Primer PU est destiné à être utilisé en couche d'impression sur divers supports tel que le béton, métal, bois, ancien revêtement plastique / résines ou systèmes d'étanchéité Néolastic®, toujours après une préparation adaptée. Utilisé en Intérieur et extérieur en tant que couche primaire dans les domaines : - Étanchéité liquide (primaire avant systèmes d'étanchéité liquide Néolastic® voir fiches systèmes) - Industriel (impression et protection colorée sur Bardage, armature métallique, ...) - Commercial (impression avant revêtement, peinture de Sol, Parc de stationnement, entrepôt, ...) - Maritime (éléments métalliques, containers, Surface non immergée) Neolastic® Primer PU est jaunissant, il peut donc être utilisé également en intérieur comme protection filmogène après coloration avec les pâtes colorantes Néoteinte.	
Avantages	- Résine Polyuréthane monocomposant à haute résistance chimique et mécanique - Séchage rapide par réaction avec l'humidité et la chaleur de l'air - Economique - Simple d'application au rouleau ou en pulvérisation mono couche possible selon utilisation - Conserve une grande résistance et ses propriétés de -40°C à +90°C - Résiste aux cycles de gel/dégel - Résiste à la stagnation d'eau. - Facilement nettoyable, décontaminable	

Neolastic® Primer PU

Performances

Neolastic® Primer PU		
Certification CE selon la Norme Normalisée EN 1504-2		
Propriétés	Résultats	Essais
Résistance à la pression d'eau	Pas de fuite sur 24h colonne d'eau 1m	DIN EN1928
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I SD <5m	EN ISO 7783:2019
Détermination de la perméabilité à l'eau	I < 0,1 kg/m2 - h0,5	EN 1062-3:2008
Réaction au feu	Classe F	EN ISO 1542:2000
Élongation avant rupture	>50%	DIN EN ISO 527
Résistance à la traction	>3 N/mm²	DIN 53504
Adhérence sur béton	>1.5 N/mm²	ASTM D 903
Dureté SHORE A	>95	ASTM D 2240
Température d'utilisation (Plage optimale)	-30°C à +90°C	Test Laboratoire
Résistance chimique	Bonne résistance aux solutions ACIDES et ALCA-LINES teneur 5%, aux détergents, eau de mer et huiles.	

Condition de mise en œuvre

Etats des Supports lors de l'application	
Taux d'humidité dans le support	< 5% à cœur
Température du support	>3°C au-dessus du point de rosée (éviter la condensation)
Résistance à la compression du support	25MPa minimum
Cohésion du support	1.5MPa minimum
Séchage d'un béton en gros œuvre	28 Jours minimum
Séchage d'un béton en second œuvre	15 Jours minimum
Conditions climatiques d'application	
Température minimale	Supérieure à +5°C
Température maximale	Inférieure à +35°C
Humidité ambiante de l'air	Inférieure à 80 %HR

Supports admissibles

Neolastic® Primer PU est couramment utilisé sur divers supports tel que:

- Chapes, dallages, mortiers, enduits, réagréages
- Revêtements durs à base de ciment ou liants Hydrauliques
- Parements , supports à base de plâtre; Fibrociments
- Anciennes étanchéités / Anciennes résines.
- Éléments en bois bruts / Agglomérés / Composites
- Elements métalliques
- Éléments Plastiques et Thermoplastiques

Neolastic® Primer PU

Préparation du support

La préparation du support est une étape primordiale pour garantir l'efficacité et la longévité de la réalisation. Dans tout les cas, la reconnaissance, le nettoyage, la préparation, les réparations et les renforcements nécessaires seront réalisés en complète conformité avec les règles professionnelles / Fiches techniques / Cahier de prescription de pose et D.T.U en vigueur.

Supprimer du support avant application toutes traces de laitance, corps gras, produits de cure et pollution ou produits pouvant réduire l'adhérence du Système appliqué.

- Utiliser la gamme **SOLUCLEAN** pour le Nettoyage / Dégraissage / Fongicide / Ravivage chimique.
- Poncer et raviver ensuite avec un solvant la surface des revêtements ou étanchéité liquide existants en s'assurant au préalable de leur parfaite adhérence selon les tests normalisés.
- Éliminer les cavités, aspérités ou faïençage pouvant faire défaut à la continuité du revêtement appliqué.
- Renforcements / réparations des supports à l'aide des Mastics **SOLUFLEX®** ou par Mortiers.
- Ponçage au disque diamant des surfaces non poreuses, en présence de laitance ou autre surface non cohérente, glacée, ou résultant d'un décoffrage.
- Les parties non adhérentes seront éliminées ou déposées et réparées.
- Effectuer un dépoussiérage et une aspiration soignés avant toutes applications.
- Si un support oxydé est visible, il est recommandé, après avoir enlevé la rouille détachée, d'utiliser le convertisseur de rouille **MÉTAL FORCE**, puis d'appliquer le mortier anticorrosion Solurep® ou équivalent.

Préparation du produit

Prévoir une quantité de produit nécessaire à la réalisation d'une zone complète afin d'éviter tout raccord en cours d'application.

- Stocker les pots à l'abri de la chaleur avant et pendant l'utilisation.
- Ouvrir les pots juste avant l'utilisation du produit.

Rapport de mélange	Monocomposant prêt à l'emploi
--------------------	-------------------------------

- Bien homogénéiser avant emploi et dès que nécessaire, par agitation lente avec un malaxeur électrique afin de conserver un produit homogène tout au long de l'application.
- Ne pas verser directement la résine **Neolastic® Primer PU** au sol pour une application directe. Toujours travailler à partir d'un camion ou récipient adapté.
- Dans le cas d'une mise en œuvre en couche de finition/ protection, additionner le colorant Néoteinte et , si besoin la poudre Néosand CR « réducteur de glissance ». Prévoir une quantité nécessaire à la réalisation d'une zone complète afin d'éviter toute variation d'aspect en cours d'application.

Applications

L'applicateur devra toujours être équipé de protections individuelles E.P.I conformes durant l'application et prendre les précautions nécessaires pour éviter les projections autour de la zone d'application. Toujours utiliser des E.P.I et extracteur d'air performant et spécifique lors d'application dans des endroits confinés ou clos.

Les outils utilisés doivent être de qualité professionnelle et adaptés, notamment résister aux solvants lors d'emploi de produits solvantés.

Appliquer **Neolastic® Primer PU** sur la totalité du support de manière généreuse et régulière en respectant les consommations et nombres de couches indiquées ci-après en utilisant:

- **Un rouleau** ou **patte de lapin**
- **Une brosse plate** pour les applications en angles ou sur des supports de faibles surfaces ou difficiles d'accès.
- **Un Pulvérisateur** : Suivre les recommandations du fabricant du pulvérisateur pour ajuster la pression et la buse utilisée. Une dilution est possible à 5% avec **NEOSOLV 900**.

Notes spéciale: L'application ne devra en aucun cas être effectuée sur un support mouillé.

Consommations

Nbr couche	Consommation
1 couche minimum	0.150 à 0.200 kg/m² par couche

Ces valeurs sont issues d'une application courante, cependant les caractéristiques du support, les conditions atmosphériques et les méthodes d'application sont autant de facteurs qui peuvent modifier la consommation indiquée.

Neolastic® Primer PU

Temps de séchage	D.P.U (durée pratique d'utilisation)	60 min
	Temps de séchage par couche	≈ 1 h
	Temps mini de recouvrement	Application à partir de 15 mn pour les produits solvantés.
	Temps max de recouvrement	Ne pas dépasser 36h, sinon dépolir la surface ou raviver chimiquement avec un solvant type Acétone
	Les temps de séchage reste variable selon les conditions climatiques et pratiques lors de l'application du produit.	
Nettoyage	Le Nettoyage des outils, du matériel et des surfaces tachées doit être réalisé immédiatement après l'application avec du solvant type Xylène, Acétone ou MEC. Préférer des consommables jetables.	
Stockage	Le produit doit être stocké à l'abri du soleil, de la pluie et du gel dans un endroit frais et aéré. Température de stockage +5 et +30°C. Stabilité de stockage en emballage d'origine durant 9 mois.	
Mesure de sécurité	Produit réservé à un usage strictement professionnel. Pendant l'application, utiliser des E.P.I adaptés. Se conformer aux instructions des Étiquettes et des Fiches de Données de Sécurité. Le nom du produit, ainsi que le numéro de lot, figurent sur chaque conditionnement.	
Mentions légales	Les informations techniques d'application et d'utilisation des produits dans la présente notice sont fondées, en toute bonne foi, sur l'actuel niveau de connaissance que nous avons de nos produits, lorsque le stockage, la manipulation et l'utilisation restent conformes à nos recommandations et aux conditions d'applications. Les informations ou toutes recommandations écrites ou orales données n'impliquent aucune garantie ou responsabilité autre que la responsabilité de fabrication des produits sans les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. La dernière version des documents édités par nos soins, annulent et remplacent les versions précédentes. Il est donc indispensable de se référer toujours aux dernières sources officielles, remises sur demande. La distribution et vente de produits répondent à nos conditions générales de ventes et de livraisons. Les utilisateurs sont responsables de se conformer aux législations locales et d'obtenir auprès des autorités officielles, toutes autorisations ou approbations nécessaires. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Les valeurs de ce Document Technique sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuel.	